

**FICHE INSCRIPTION STAGE VACANCES DE LA TOUSSAINT 2022**  
(SAISON 2022-2023)

Tranche d'âges : 4 à 12 ans

**Dates** : du 24 au 28 Octobre 2022

**Horaires** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Tarifs (Cotisation, activité et assurance incluses) :**

• **Non-adhérents** :

- 110.50 € TTC pour 5 matinées ou 5 après-midi (au choix)
- 215.00€ TTC pour 5 journées complètes + 25€ si votre enfant est pris.e en charge le midi (repas fourni par vos soins)

• **Adhérents (tout.e élève inscrit.e aux cours annuels) :**

- 97.50 € TTC pour 5 matinées ou 5 après-midi (au choix)
- 195.00 € TTC pour 5 journées complètes + 25€ si votre enfant est pris.e en charge le midi (repas fourni par vos soins)

NOM : ..... PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE POSTALE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TEL MERE : ..... TEL PERE : .....

AUTRE : .....

E-MAIL : .....

**Inscription souhaitée :**

5 matinées

5 après-midi

5 journées - Y aura-t-il une prise en charge entre 12h et 14h (5€/jour, soit 25€ les 5 jours) ? Cette prise en charge prend en compte la garde de votre enfant et non le repas :  oui  non

**DECHARGE POUR LES MINEURS :**

Je soussigné(e) M....., représentant(e) légal(e) de....., autorise les responsables de l'Ecole de Cirque Octave Singulier à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

Fait à ....., le .....,  
Signature du représentant légal :

**DROIT A L'IMAGE :**

Je soussigné(e) M..... représentant(e) légal(e) de.....  autorise  n'autorise pas le Cirque Octave Singulier à utiliser son image.

Comment avez-vous connu l'Ecole de Cirque Octave Singulier ? :

Presse locale (Affiche Hebdo, Centre presse, Sortir,...)

Internet

Bouche à oreille

Autre : .....

**Merci d'envoyer la fiche d'inscription suivante accompagnée du règlement à l'adresse suivante :**

**Cirque Octave Singulier, Corinne VOGT**

**Rue Samuel de Champlain**

**86000 POITIERS**

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association et ne font pas l'objet de vente commerciale. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent.e bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.*

*La direction se réserve le droit de modifier ou d'annuler le stage pour tout imprévu lié au COVID-19. Si le nombre de participants est inférieur à 12, nous nous réservons le droit d'annuler le stage.*